



La Commune de Cambremer organise un appel à projets, afin de permettre aux habitants de participer à l'évolution de la commune sur ces thèmes, en favorisant les actions citoyennes.

Habitants ou collectifs citoyens, tous pourront apporter des idées nouvelles et prendre une part active à la vie de la commune.

Nous ne doutons pas de votre énergie et de votre imagination et attendons avec impatience vos propositions !

**Date de lancement :**  
**26 Avril 2021**

Dossier à télécharger sur le site de la mairie (<https://www.cambremer.fr>) ou à retirer en mairie

## Points d'eau

A la suite d'un incident de pollution survenu sur un des points d'eau de la commune, nous tenons à préciser que toute anomalie doit prioritairement être adressée à la mairie ou aux pompiers, pour intervention.



## Environnement Appel à projets !

Vous avez des idées pour améliorer le cadre de vie au sein de la commune ?

Vous souhaitez développer des projets sur les sujets d'environnement, biodiversité, mobilités, déchets, énergies renouvelables, eau, compostage ou gaspillage alimentaire ?

# #CAMBREMER

BULLETIN MUNICIPAL - Printemps 2021



Crédit photo: C. BOSSHARD

## Le mot de l'équipe municipale

Madame, Monsieur,

Il y a un peu plus d'un an, à l'issue du premier tour des élections municipales, vous nous avez confié la gestion de la commune. La crise sanitaire a, comme partout ailleurs, fortement impacté notre action. Notre prise de fonction a, par exemple, été retardée de deux mois.

Malgré l'annulation de bon nombre de rendez-vous incontournables, que ce soit la traditionnelle cérémonie des vœux de début d'année ou encore les commémorations nationales, le conseil n'est pas resté inactif tout au long de cette année. Ainsi, nous ne désespérons pas de pouvoir organiser un repas des anciens plus tard dans l'année.

Notre première priorité a visé à trouver des solutions permettant d'équilibrer nos finances à la suite de la reprise de la compétence scolaire. C'est aujourd'hui chose faite, et nous avons pu présenter pour 2021 un budget en léger excédent, malgré des investissements conséquents (rénovations de chemins, rénovation de logements communaux...).

Ensuite, afin de permettre à la commune de maintenir son attractivité, nous avons concrétisé l'ouverture du centre de santé, dont l'inauguration s'est tenue le 15 février.

Enfin, nous avons été sélectionnés pour être inclus dans le dispositif « Petites villes de demain » qui nous permettra d'obtenir un appui à la réa-

lisation de nos projets d'amélioration de notre cadre de vie.

Il nous a semblé opportun, près d'un an après notre arrivée, de vous tenir informés de notre action. C'est l'objectif de ce bulletin municipal « nouvelle formule », que nous éditerons trois à quatre fois par an.

Il y a encore beaucoup à faire, et nous prenons chaque jour un peu plus nos marques. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de nos projets.

Encore merci de la confiance que vous nous avez accordée.

Bonne lecture,

*L'équipe municipale.*

## Aidons nos commerces !

Afin de préserver l'activité de nos commerces durant cette période difficile, soutenons leurs efforts et initiatives en consommant local. Garder un tissu commercial dynamique contribue à l'attractivité de notre commune. Retrouvez les coordonnées de vos commerçants sur le site de la mairie ([cambremer.fr](http://cambremer.fr)) ou en flashant ce QR code:



## Rubrique à vrac



**Je suis de couleur blanche, d'occasion et ne pollue pas.**

**Qui suis-je ?**

**Réponse:** la nouvelle voiture de nos employés communaux ! Peut-être l'avez-vous déjà croisée ?

Nos anciens véhicules ont rendu l'âme après 20 ans de bons et loyaux services. Nous avons décidé d'investir dans un véhicule électrique, moins polluant et en partie subventionné.

## Agenda anti morosité

- 23 MAI Marché à l'ancienne
- 6 JUIN Bingo-bourse et foire à tout (APE)
- 12-13 JUIN Village des Métiers d'Art
- 24-25 JUILLET Festival Hurlu Belles rues
- 28-29 AOÛT Festival des AOC



## Village des Métiers d'Art

Les 12 et 13 juin, les artisans d'art exposeront leurs créations et proposeront des démonstrations au coeur du Pays d'Auge. Cambremer, en partenariat avec l'Association *Passion d'Artisans* et Véronique Chambeau, artiste installée dans le village, invite 30 professionnels normands des Métiers d'Art au coeur de la commune.

## Les nouveaux ateliers communaux



Un nouvel atelier est en cours de finition sur le terrain acheté par la commune avenue des Tilleuls, en face de la déchetterie. Il permettra de garer les véhicules du service technique et d'accueillir les différents équipements et outillages.

Le toit est recouvert de panneaux photovoltaïques que le SDEC (Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados) a installés et dont il a la gestion.

L'équipe technique se prépare ainsi à quitter l'ancien garage, qui, avec la Grange à Dîmes et le Foyer familial, fait désormais partie du projet, mené par « l'Agglo » en étroite collaboration avec la commune, d'aménagement de cette partie du bourg entre la gendarmerie et la Mairie.

Nous reviendrons prochainement sur ce beau projet, engagé par l'ancienne équipe, qui commence à prendre forme.



## Petites villes de demain

Le programme Petites villes de demain vise à aider les communes moyennes à se développer dans des conditions de vie locales harmonieuses et respectueuses de l'environnement.

Comment concilier développement économique, harmonie sociale, transition écologique dans des petites villes qui n'ont pas encore les moyens des grandes agglomérations, voilà les ambitions de ce programme. Toutes les villes sélectionnées ont à peu près les mêmes problématiques : accueillir les consommateurs ou les écoliers des villages voisins, permettre à tous de trouver localement tous les

services du quotidien, et créer localement de la « qualité de vie » à laquelle nous aspirons tous.

En rassemblant tous les intervenants possibles sur un territoire, il vise à faciliter la mise en œuvre des moyens que l'Etat, la Région ou le Département proposent, et à donner la priorité aux communes choisies. Ce programme vise aussi à partager les meilleures expériences entre communes équivalentes.

Le programme est déployé sur l'ensemble du territoire national, il est décliné et adapté localement. Les collectivités bénéficiaires ont été choisies par les



préfectures de la région Normandie et du département du Calvados.

38 communes sont lauréates du programme Petites Villes de Demain dans le Calvados, dont, pour la Communauté d'Agglomération de Lisieux Normandie, Saint Pierre en Auge, Mézidon Vallée d'Auge, Livarot, Orbec et CAMBREMER.

## Un point sur l'école

Le saviez-vous? La commune tient une part importante dans l'organisation de la journée de vos enfants. L'accueil du matin, la garderie du soir, le repas du midi, et le centre de loisirs sont du ressort de la commune. Les ATSEM,

ainsi que le personnel de restauration, d'accueil et d'entretien dépendent également de la commune.

A ce titre, nous avons eu à gérer, en étroite collaboration avec les

enseignants et l'équipe péri-scolaire, les différents protocoles mis en place pour que vos enfants soient préservés au mieux des conséquences de la crise sanitaire.

## Gros plan sur... L'agglomération et ses compétences

On ne peut évoquer ce sujet sans le replacer au sein de la décentralisation de l'Etat vers les Régions. Des Régions plus autonomes, certes, mais aussi une taille minimum des communes ou des regroupements de communes de 15.000 habitants.

C'est dans ce contexte que se sont créées les trois EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunales) que sont les deux communautés de communes de NCPA (Cabourg) et

Terre d'Auge (Pont l'Evêque) ainsi que la communauté d'agglomération de Lisieux-Normandie, «l'Agglo». C'est vers cette dernière que s'est dirigée Cambremer, ainsi que Notre-Dame d'Estrées-Carbon, Notre-Dame de Livaye, Montreuil-en-Auge et St Ouen le Pin.

A la suite des élections communautaires, Cambremer a pleinement trouvé sa place au sein de l'Agglo, notamment par la présence de conseillers



communaux au sein des différentes commissions. C'est pour Cambremer l'assurance d'être représentée et de jouer un rôle dans les décisions qui seront prises à l'échelle de l'EPCI.

L'Agglo est un outil au service des communes et de leurs habitants, que ce soit par la mutualisation des moyens ou le support de ses ressources humaines.

Elle nous offre l'opportunité de nous inscrire dans une dynamique et d'ouvrir des perspectives, comme la future maison des services - médiathèque.

A n'en pas douter, elle nous permettra de porter d'autres projets ambitieux, que nous ne pourrions assumer seuls.



Les impératifs, même s'ils ont varié au fil des étapes que nous avons traversées, sont de limiter le brassage des classes, de veiller à l'hygiène des mains et à la désinfection des surfaces.

Ces mesures ont entraîné bien sûr des surcoûts liés à l'achat de produits en quantités notables, et au surcroît

de travail des agents. Nous avons ainsi recruté du personnel pour que chaque classe soit accompagnée par un adulte. Le temps de restauration a été réorganisé à plusieurs reprises, de manière à permettre ces désinfections, et éviter les contacts entre les groupes.

Les réajustements d'emplois du temps n'auraient pu se faire sans l'implication des équipes municipales, la nouvelle comme l'ancienne, qui a largement réalisé les aménagements en mai dernier.

Les enseignants nous ont permis d'allonger le temps méridien, et en dernier ressort de ménager un troisième service, bouleversant l'organisation du temps scolaire. Le personnel d'une part, et les parents d'autre part ont su remarquablement s'adapter à ces aménagements, sans oublier les enfants, qui se prêtent à ces

impératifs avec une bonne volonté et une sérénité qui ne se démentent pas.

Nous tenons à profiter de l'occasion qui nous est donnée ici pour remercier tous ces acteurs pour leur compréhension et leur solidarité.

**A présent, un mot sur les perspectives:**

Les effectifs semblent actuellement se stabiliser autour de 164 élèves, la mairie a enregistré des inscriptions inattendues l'été dernier, ce qui est un signe d'attractivité de la commune et une reconnaissance de l'équipe enseignante. A la rentrée prochaine, les prévisions sont sensiblement du même ordre.

Les enfants nés en 2018 peuvent dès à présent être inscrits en mairie, **auprès du coordinateur scolaire, au 02 31 63 03 36 ou au 06 30 71 28 76.**